

PREAVIS
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL

N° 30/6.06 – Municipalité en corps

Objet : Demande d'un crédit de CHF 47'000.00 pour financer une étude relative à la politique des sports de la Ville de Morges

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. PROBLEMATIQUE

La Commune de Morges finance ou subventionne diverses institutions. Une étude sur l'action menée par la Municipalité dans le domaine culturel a mis en lumière l'absence de critères définis pour l'octroi de subventions aux institutions culturelles. Cette étude contient des propositions d'axes et de critères pour une politique culturelle visant à accroître la cohérence de l'action publique. Le même type de problématique semble se poser en matière de sports. Il n'existe pas en effet de document contenant les grandes lignes de la politique de la Municipalité dans ce domaine, permettant de définir des critères de soutien aux institutions sportives.

Comme dans le domaine culturel, préciser les critères de l'octroi d'un soutien financier aux institutions sportives contribuerait à répondre au souci de transparence et de cohérence.

2. ETUDE

La Municipalité souhaite mener une étude sur la politique des sports de la Ville de Morges comprenant, d'une part, une photographie de la situation actuelle faisant état des mesures prises par la Municipalité pour soutenir le sport (équipements et organisations sportives) et, d'autre part, des propositions de politique des sports comportant les axes et les critères sur lesquels pourraient reposer les subventions de la Ville de Morges.

3. METHODOLOGIE ET DEROULEMENT

L'étude pourrait se baser :

1. pour la photographie de la situation actuelle sur
 - a. les données récoltées par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé à tous les acteurs du sport en Ville de Morges,
 - b. les données recueillies lors d'entretiens qualitatifs semi-directifs

2. pour la proposition de politique des sports sur
 - a. l'analyse de textes et documents
 - b. les données recueillies lors d'entretiens qualitatifs semi-directifs menés avec :
 - les membres de la Municipalité
 - les membres du Conseil communal (représentants des groupes politiques)
 - les responsables au sein de l'Administration communale morgienne
 - d'autres acteurs du monde des sports
 - des représentants de l'ACRM
 - des responsables de services sportifs de villes comparables à Morges.
 - c. les travaux d'un groupe de travail mis en place dans le cadre de l'étude et composé d'acteurs du monde des sports à Morges.

L'étude serait pilotée par une délégation de la Municipalité. Ce groupe de pilotage serait chargé de valider la démarche et les travaux menés.

Un calendrier a été arrêté, soit :

- octobre 2006 validation de la démarche par le Groupe de pilotage, validation et envoi du questionnaire
- novembre 2006 collecte d'informations, première analyse des données récoltées à décembre 2006
- janvier 2007 séance du Groupe de pilotage, point sur l'état d'avancement des travaux, constitution du groupe de travail et validation de la démarche prévue avec ce groupe
- Fin janvier – mars 2007 séance de travail avec le groupe de travail, entretien complémentaire et analyse des données récoltées
- avril 2007 remise du rapport, présentation orale au groupe de pilotage.

4. ASPECTS FINANCIERS

4.1 Coût du mandat

Voici les détails du budget

	<i>Nombre d'heures</i>
Analyse de documents	60 heures
Préparation questionnaire et organisation dépouillement	4 heures
Entretiens (20 + 5 réserve)	150 heures
Séances "pilotages" (3)	12 heures
Séances de travail avec groupe de travail (2)	16 heures
Rédaction du rapport	40 heures
Présentation du rapport	4 heures
TOTAL	286 heures

En résumé :

- 286 heures x CHF 150.00 (tarif horaire) = CHF 42'900.00
- + TVA 7,6% = CHF 3'260.40
- frais de déplacement = CHF 500.00
- TOTAL arrondi = CHF 47'000.00

4.2 Financement

Le montant demandé de CHF 47'000.00 pour la réalisation de cette étude sera porté aux comptes de fonctionnement de l'année 2006. Dans le bilan de la commune au 31 décembre 2005, figurent deux fonds de réserve :

- 9282.16	Fonds de réserve destiné aux sports	CHF 32'782.70
- 9282.17	Fonds de réserve pour championnats du monde de hockey sur glace EM20 (moins de 20 ans)	CHF 10'000.00
total		CHF 42'782.70

Le fonds N° 9282.16 a été constitué pour relancer des manifestations sportives à Morges et le fonds N° 9282.17 provient d'une attribution du résultat de la manifestation.

Il est prévu d'utiliser cette somme pour financer cette dépense. Il en résulterait une charge nette dans les comptes 2006 d'environ CHF 5'000.00.

4.3 Charges d'exploitation

Cette étude n'engendrera pas de dépenses d'exploitation supplémentaires directes mais, en fonction du résultat de celle-ci, la nouvelle politique des sports pourrait engendrer des modifications dans les subsides des sociétés sportives.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 47'000.00 pour financer une étude relative à la politique des sports de la Ville de Morges;
2. de dire que le montant de CHF 47'000.00 sera porté en compte en 2006;
3. de dire que les comptes de bilan N° 9282.16 "Fonds de réserve destiné aux sports" et N° 9282.17 "Fonds de réserve pour championnats du monde de hockey sur glace EM20" seront bouclés à la fin de l'étude afin d'en assurer le financement.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 mai 2006.

le syndic

le secrétaire

E. Voruz

G. Stella

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 21 juin 2006.

Première séance de la commission : lundi 10 juillet 2006, à 18 h 30, en salle des Pas perdus, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.